



Programmation culturelle

2024 - 2025
Campus Moulins



**Venez découvrir le programme culturel
du semestre 2 !**



Université
de Lille

SOMMAIRE

CONFÉRENCE DE FRANÇOIS SAINT-BONNET, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS.....p.3

«L'ÉTAT D'EXCEPTION ET LE CITOYEN : UNE HISTOIRE DE LA PRIVATION DES LIBERTÉS PUBLIQUES DANS LA CITÉ, DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS»

NUIT DES SÉRIES.....p.4

« SERIAL LAWYERS : FEMMES ET FÉMINISME DANS LES SÉRIES JUDICIAIRES »

PROJECTION DOCUMENTAIRE.....p.5

«L'AFFAIRE DU CRIME DU LION D'OR»

CINÉ-DÉBAT SUR L'EMPRISE.....p.6

« JUSQU'À LA GARDE » de Xavier Legrand

CYCLE CINÉMA.....p.7

IDENTITÉS

CONFÉRENCE FACULTAIRE MAI ISHIKAWA, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE TOHOKU (JAPON).....p.8

«REGARDS CROISÉS FRANCO-JAPONAIS AUTOUR DE LA NOTION DE SOCIÉTÉ»

CONFÉRENCE DE LAURENT FABIUS.....p.9

«LA STABILITÉ ADAPTATIVE DE LA CONSTITUTION DE LA VE RÉPUBLIQUE»

VOS RDV À LA BU DROIT AVEC LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES..... p.10

BOOKCLUB

SÉANCE D'ARPENTAGE

JOUTES ORATOIRES DE L'ASSOCIATION LYSIAS



CONFÉRENCE DE FRANÇOIS SAINT-BONNET, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS

«*L'ÉTAT D'EXCEPTION ET LE CITOYEN : UNE HISTOIRE DE LA PRIVATION DES LIBERTÉS PUBLIQUES DANS LA CITÉ, DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS*»

6 février 2025 – 18h - Salle Guy Debeyre



François Saint-Bonnet : Docteur de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas en Histoire du droit (1996), Agrégé d'histoire du droit (1998), directeur scientifique chez l'éditeur LGDJ - Lextenso depuis 2009. François Saint-Bonnet est l'auteur d'une thèse intitulée *L'état d'exception : histoire et théorie. les justifications de l'adaptation du droit public en temps de crise* sous la direction de Frédéric Bluche. Il a écrit avec Yves Sassier le manuel de référence *Histoire des institutions avant 1789* et il s'investi entre autres dans pas moins de sept revues scientifiques. Ses domaines de recherches portent sur l'État d'exception, sur les pouvoirs de l'État en temps de crise, les libertés et leurs privations.

Dans le cadre du programme scientifique de l'Association des Étudiants en Histoire de Lille nommé « Éclairer la Cité », François Saint-Bonnet tiendra une conférence sur son domaine de spécialité : l'État d'Exception. Sujet hautement d'actualité, alors que nous vivons depuis plusieurs années sous le régime de l'état d'urgence, que nous avons traversé la pandémie COVID-19 et que, alors que l'actualité institutionnelle et politique récente laissait planer, selon certains analystes, la possible activation de l'article 16 de notre constitution.

Nécessité fait loi, nécessité n'a point de loi – ces deux adages contradictoires montrent la difficulté qu'éprouve le droit à rendre compte de l'état d'exception. L'état d'exception consiste en une violation ou une dérogation aux normes limitatives du pouvoir en cas de crise, au motif de la sauvegarde de l'État. Il se manifeste soit dans l'encadrement préventif des pouvoirs de crise, soit dans la justification des écarts aux règles des « temps normaux ». Derrière l'évolution des ordonnancements juridiques et des justifications théoriques, le concept de nécessité demeure, avec sa spécificité et ses caractéristiques depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours, accompagnant la formation de l'état moderne. À partir de la Révolution, l'état d'exception apparaît dans trois domaines : le droit constitutionnel, le droit administratif et les « législations d'exception ». Dans ces matières, la perturbation de l'ordre juridique, avec ou sans dispositifs, préventifs, aboutit à une aporie.



NUIT DES SÉRIES

«SERIAL LAWYERS: FEMMES ET FÉMINISME DANS LES SÉRIES JUDICIAIRES»

Mercredi 5 mars 2025 – à partir de 18h – Espace culture de la BUDG

Et si vous passiez la nuit à la BU ?

La BU Droit-Gestion vous invite pour une nuit des séries, consacrée aux femmes juristes dans les séries télé.

De « How To Get Away With Murder », à « The Good Wife » et « The Good Fight », en passant par « Law And Order », certaines séries judiciaires nous offrent des héroïnes inoubliables, qui brisent les stéréotypes et inspirent au-delà du petit écran.

Au programme : les femmes juristes et les questions féministes vues et analysées à travers une sélection de séries judiciaires (« L.A Law », « The Good Wife », « The Good Fight », « How To Get Away With Murder »...), un procès fictif mis en scène par l'association étudiante Lysias autour de la série « How To Get Away With Murder », un quiz avec des lots à gagner et une diffusion commentée d'épisodes de séries judiciaires.

Un cocktail dînatoire ainsi qu'un petit déjeuner seront offerts aux participants. La soirée est réservée aux étudiants et personnels de l'Université de Lille, sur **inscription obligatoire**.

En savoir plus

Pour plus d'informations, contactez-nous à l'adresse :
scd-rendezvousdessavoirs@univ-lille.fr

Événement organisé par la BU Droit-Gestion et le professeur Louis de Carbonnières, en partenariat avec la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et l'association étudiante Lysias, dans le cadre de l'action éducative et culturelle de Séries Mania.



PROJECTION DOCUMENTAIRE

« L'AFFAIRE DU CRIME DU LION D'OR »

Jeudi 6 mars 2025 – Amphi Cassin

Projection du film documentaire « L'affaire du crime du Lion d'Or », avec une présentation du réalisateur Hervé Colombani et d'Hélène Duffuler-Vialle, maîtresse de conférence à l'Université d'Artois.

Le documentaire L'affaire du crime du « Lion d'Or » a été réalisé par Hervé Colombani en partenariat avec les Archives départementales du Nord, dans le cadre du projet ANR HLJPGenre. Ce documentaire a été réalisé à partir des recherches de trois chercheur·euses (en histoire du droit, histoire sociale des homosexualités et histoire du corps) sur un dossier d'archives judiciaires conservé aux Archives départementales du Nord : le dossier de procédure du meurtre de Victor Bocquet en 1925 à Lille. La longue enquête de ce crime a bousculé le milieu de la prostitution à Lille et s'est soldé par un échec. Treize ans plus tard le mystère sera résolu du fait des aveux spontanés du meurtrier.

L'affaire traite de sujets dissimulés, voire tabous, dans l'entre-deux-guerres et au-delà, que les politiques publiques laissent dans l'ombre. En effet, la prostitution était pensée comme un problème de voirie dont la compétence était déléguée à l'autorité publique locale et l'homosexualité était ignorée officiellement par la loi, mais traquée par des moyens détournés juridiques ou médicaux. Quant au croisement des deux, il s'agit d'un impensé dans le sens où la distinction n'était pas établie. Enfin d'un point de vue historiographique, ces thèmes — la prostitution, l'homosexualité, la sexualité en général — sont restés, voire sont encore, marginaux. Les prémices de l'histoire des minorités sexuelles relèvent d'initiatives militantes.

Au cœur de ce projet, il y a une volonté de sensibiliser le public au travail des historien·nes, en mettant l'archive au cœur du récit, dans sa matérialité. Montrer concrètement les documents dans la réalisation du documentaire ne sert pas seulement à illustrer visuellement le propos et à donner une dynamique au récit. Il s'agit également de souligner le sérieux de la démarche d'analyse scientifique par un retour systématique aux sources, et donc à sensibiliser le public sur l'importance des références dans la construction d'un récit historique.

En outre, le montage du documentaire dévoile les méthodes de recherche et les différentes étapes du travail des chercheur·euses : découverte de l'archive, intuitions, questions de recherche, problématique, analyses et résultats. Dans le crime du « Lion d'Or », ce sont deux enquêtes qui sont présentées : celle de l'affaire elle-même, de la police et des magistrats instructeurs qui tentent de résoudre le mystère de ce meurtre et celle des historien·nes qui analysent le dossier.



CINÉ-DÉBAT : LES VIOLENCES FAMILIALES « JUSQU'À LA GARDE » de Xavier Legrand (France, 2018, 1h33)

En lien avec la Journée d'études du 21 mars sur l'emprise

Mardi 18 mars 2025 – de 18h à 20h – Amphi Cassin

Le couple Besson divorce. Pour protéger son fils d'un père qu'elle accuse de violences, Miriam en demande la garde exclusive. La juge en charge du dossier accorde une garde partagée au père qu'elle considère bafoué. Pris en otage entre ses parents, Julien va tout faire pour empêcher que le pire n'arrive.

La projection sera suivie d'un débat animé par le Pôle famille de la Clinique Juridique de Lille, en présence d'un psychologue et d'un magistrat spécialiste des affaires familiales.

Accès libre sur inscription.

Événement organisé par la BU Droit-Gestion, en partenariat avec l'association étudiante Clinique Juridique de Lille sous la direction de Candice Sobierajski.



CYCLE CINÉMA - *IDENTITÉS*

Le vendredi - du 10 janvier jusqu'au 28 mars 2025 – Amphi A

La seconde partie du cycle cinéma se déroule à partir du vendredi 10 janvier 2025. Les séances sont gratuites et strictement réservées aux étudiants et personnels de l'Université de Lille. Les projections ont lieu en VOSTFR.

Elles sont introduites par le Professeur Louis de Carbonnières, Historien du cinéma, qui apporte un éclairage historique et cinématographique. Les séances sont suivies d'une discussion avec les étudiants sur le thème abordé.

Programmation :

L'homme qui voulut être roi : vendredi 10 janvier 2025

L'étrange monsieur Victor : vendredi 17 janvier 2025

Mollenard : vendredi 17 janvier 2025

Prédestination : vendredi 24 janvier 2025

Cloud Atlas : vendredi 31 janvier 2025

Priscilla, folle du désert : vendredi 7 février 2025

Scaramouche (1952) : vendredi 14 février 2025

Scaramouche (1923) : vendredi 14 février 2025

Le Fantôme de l'Opéra : vendredi 28 février

Une femme disparaît : vendredi 7 mars 2025

La rancune : vendredi 14 mars 2025

Le colonel Chabert (1994) : vendredi 21 mars 2025

Le colonel Chabert (1943) : vendredi 21 mars 2025

Noblesse oblige : vendredi 28 mars 2025

Jeux dangereux : vendredi 28 mars 2025



DÉTAILS DU PROGRAMME

CONFÉRENCE FACULTAIRE DE MAI ISHIKAWA, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE TOHOKU (JAPON)

«REGARDS CROISÉS FRANCO-JAPONAIS AUTOUR DE LA NOTION DE SOCIÉTÉ»

19 mars – 18h30 - Salle Guy Debeyre



Le concept de société, notion fondamentale du droit commercial, est le support d'activités économiques diverses. Bien qu'il en existe un équivalent dans chaque législation nationale, sa portée n'est pas toujours identique, ni sa manière de régulation. Le Japon s'est inspiré de la législation européenne durant l'ère Meiji, pour effectuer ses travaux de codification.

Les droits français et allemand ont joué un rôle majeur dans la construction du droit japonais moderne, et les marques de leur influence se retrouvent toujours aujourd'hui dans le Code des sociétés, bien que le contenu de celui-ci ait été grandement remanié après la guerre, avec une forte influence du droit américain.

Cette intervention vise à présenter l'historique de la notion de société en droit japonais, pour une comparaison avec celle du droit français, afin d'analyser les points communs et les divergences, ainsi que les situations dans lesquelles ceux-ci se manifestent. Un accent sera mis sur l'étude de l'évolution du droit des sociétés européen par le monde académique japonais – notamment les travaux de l'historien Hisao Otsuka –, qui a fortement influencé la perception actuelle du droit continental et de son système.

CONFÉRENCE DE LAURENT FABIUS

«*LA STABILITÉ ADAPTATIVE DE LA CONSTITUTION DE LA VE RÉPUBLIQUE*»

20 mars – 14h30 - Amphi E



Préserver la Constitution est un indispensable démocratique tout comme l'adapter aux besoins de la société est une nécessité. Le bon fonctionnement d'un État constitutionnel démocratique suppose donc une stabilité et une évolution de son texte fondamental tout en le respectant. La « stabilité adaptative de la Constitution » entre alors en ligne de compte avec un certain équilibre recherché entre souplesse et rigidité à travers les modalités de révision constitutionnelle et l'œuvre d'interprétation des juges constitutionnels.

Cette conférence inaugurale est donnée par Monsieur Laurent Fabius, qui aura quitté ses fonctions de Président du Conseil constitutionnel quelques jours plus tôt. Ce sera la première prise de parole publique de celui qui a également été Premier ministre. Elle marquera le lancement du 10e ForInCIP (Forum International sur la Constitution et les Institutions politiques) sur le thème de « La préservation de la Constitution ».

Conférence organisée par le professeur Jean-Philippe Derosier

Vos RDV à la BU Droit avec les associations étudiantes

BOOKCLUB

1 fois par mois



Book club, organisé conjointement par le SCD et la Clinique Juridique de Lille.

À partir d'un thème juridique choisi avec la Clinique Juridique, la BU Droit-Gestion réalise une bibliographie (essais, romans, BD, podcasts...)

Une fois par mois, les étudiant.es partagent ensuite leurs impressions de lecture et animent une discussion conviviale dans l'espace cafétéria de la BU.

Le book club est accessible sur inscription auprès de la Clinique Juridique.

Plus d'informations disponibles sur les affichages à la BU.

SÉANCE D'ARPENTAGE

1 fois par mois



Séance d'arpentage organisée par le SCD et animée par l'APEL, Association Parlementaire Etudiante de Lille dans l'espace culture de la BU

Participez à une lecture collective animée par l'APEL, autour d'une œuvre sélectionnée dans les collections de la bibliothèque.

Les séances sont accessibles sur inscription auprès de l'association.

Plus d'informations disponibles sur les affichages à la BU.

JOUTES ORATOIRES DE L'ASSOCIATION LYSIAS

1 fois par mois



Au sein de l'espace culture de la BU, deux étudiants s'affrontent autour d'un thème défini par la bibliothèque ou l'association d'art oratoire. À travers des temps de parole très courts, ces débats offrent l'occasion de développer éloquence et répartie.

Plus d'informations auprès de l'association Lysias.